



MOUSSAC INFO

N° 45 - Janvier 2016

Le mot de Mme le Maire

Une page se tourne, l'année 2015 tire sa révérence pour laisser la place à cette nouvelle année 2016, année, qui je l'espère, sera plus sereine que celle que nous quittons.

Comme chaque fin d'année les membres de la « commission embellissement » se sont fait une joie de décorer le bourg avec les illuminations de leurs fabrications et comme « c'est mieux quand ça ne disjoncte pas », le but est atteint, le bourg est magnifique.

Nous sommes fiers de nos illuminations mais pas seulement, nous sommes également fiers et soulagés d'avoir donné la primeur de découvrir notre salle polyvalente fraîchement rénovée à nos Enfants et à nos Aînés, à l'occasion des goûters de Noël. Certes quelques petits aménagements restent à faire mais nous peaufinerons à l'usage.

Quant aux travaux d'éclairage public du bourg, (et, seulement dans le bourg), nous sommes à la veille de fin de travaux, ce qui veut dire que prochainement, les poteaux et fils électriques vont disparaître définitivement de notre horizon.

L'année dernière à cette même époque, je vous annonçais la fermeture de notre multiservice. J'aurais aimé vous annoncer sa réouverture à l'occasion de cette nouvelle année, mais cela me paraît prématuré. Nous espérons bien trouver repreneur car plusieurs personnes, après visite de l'établissement, ont semblé intéressées. Soyons positifs !

D'ores et déjà, cette nouvelle année est en marche. Depuis le 1^{er} janvier 2016, nous sommes installés dans notre grande région « Aquitaine-Poitou-Charente-Limousin » dont le nom nous sera dévoilé avant juillet.

Pour fêter cette nouvelle année, je vous propose que nous nous retrouvions, le samedi 09 janvier à 18h30, dans notre nouvelle salle polyvalente.

En attendant de nous rencontrer, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

Sylviane SOUBRY

TRAVAUX

Rénovation de la salle polyvalente

Les travaux sont maintenant terminés. Il reste à budgéter l'aménagement de la cuisine (Appareils ménagers, meubles...). Par ailleurs, une réflexion est lancée quant à la réfection du parquet.

Enfouissement des réseaux

Il reste à réaliser le branchement avec les particuliers puis, à procéder à la mise en place des nouveaux candélabres.

Voirie

La réfection de la route « Impasse des Sureaux » sera traitée en priorité.

Travaux de bâtiments

Les travaux liés à l'accessibilité du bâtiment « Mairie et APC » seront lancés au cours du 1^{er} semestre 2016.

A cette occasion, un réaménagement de la place de la Liberté est à l'étude.

TOURISME

Fréquentation du site du moulin Chauvet - Mai à septembre

Le nombre total de nuitées enregistrées de mai à septembre, est stable à 1799 nuitées.

Les emplacements du camping

Le taux d'occupation soit 17,14 % est en augmentation de 3 points par rapport à 2014. En « haute saison », le taux d'occupation s'établit à 33% en juillet et à 25,33% en août.

Les mobil-homes

Le taux d'occupation soit 29,19 % est également en progression de 3 points par rapport à 2014. En « haute saison », le taux d'occupation s'établit à 61,29% en juillet et à 43,01% en août.

Recettes totales

17400 €, en progression de 2 400 € par rapport à 2014.

Prestations du site du moulin Chauvet - Tarifs 2016

Camping

Tarif pour une « nuit »

- ▶ Adulte : 2.50 €
- ▶ Enfant – 7 ans : 1.20 €
- ▶ Emplacement : 2.00 €
- ▶ Véhicule : 1.50 €
- ▶ Branchement électrique : 3.00 €
- ▶ Camping-car : 3.00 €
- ▶ Garage mort : 2.50 €
- ▶ Utilisation de la borne de vidange pour un camping-car : 4.00 €/utilisation
- ▶ Caution adaptateur électrique : 15.00 €

Mobil-homes

Période de 7 « nuits consécutives »

Arrivée jour « J » entre 16 h 00 et 20 h 00

Départ jour « J + 7 » avant 10 h 00

Basse saison : 225 €

- ▶ Du 26 décembre 2015 au 21 mai 2016
- ▶ Du 03 septembre 2016 au 31/12/2016

Moyenne saison : 280 €

- ▶ Du 21 mai 2016 au 09 juillet 2016
- ▶ Du 20 août 2016 au 03 septembre 2016

Haute saison : 395 €

- ▶ Du 09 juillet 2016 au 20 août 2016

Période de 2 « nuits consécutives »

Arrivée jour « J » entre 16 h 00 et 20 h 00

Départ jour « J + 2 » avant 10 h 00 :

Basse et moyenne saison : 105 €

- ▶ Du 26 décembre 2015 au 09 juillet 2016
- ▶ Du 20 août 2016 au 31 décembre 2016.

Label « Tourisme et Handicaps »

Après réalisation de quelques travaux d'aménagements au camping, la commission territoriale de la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi nous a renouvelé l'attribution, pour 5 ans, de la marque nationale d'Etat Tourisme et Handicap, pour les 4 déficiences (auditive, mentale, moteur et visuelle).

AUTRES INFORMATIONS COMMUNALES

Trame Verte et Trame Bleue



Dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue (juin 2015 - juin 2017), la commune a obtenu une subvention de la Région pour mener à bien plusieurs actions. Elles concernent la protection et la valorisation du patrimoine naturel sur des communaux, tout en y associant les habitants et les enfants de l'accueil de loisirs. Après un diagnostic sur les habitats naturels, la flore et les amphibiens, réalisé par Vienne Nature, la commune envisage de valoriser le communal de la Vergne, en bord de Vienne, dans la perspective de la fête du 24 septembre 2016, et de restaurer les mares de la Carte et de la Côte. En juin 2015, les enfants ont déjà participé à une demi-journée d'initiation avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et ils pourront participer à un nouveau projet naturaliste aux vacances de printemps. La restauration des mares, prévue en fin d'année 2016 et début 2017, selon les préconisations qui seront faites, sollicitera la participation des habitants bénévoles, auxquels les adolescents de l'accueil de loisirs pourraient être associés, lors de temps de chantier.

Participation des familles au coût du transport scolaire

En référence à la convention conclue avec le Département de la Vienne relative à l'organisation des transports des élèves de Moussac vers les écoles publiques primaires et maternelles de L'Isle-Jourdain, le Conseil Municipal a décidé de réviser le tarif de contribution des familles et de le fixer à 22.00 €/trimestre et par enfant bénéficiant du transport à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015.

Renouvellement du contrat d'accompagnement dans l'emploi

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi initial de Monsieur Yannick ARCHIMBAUD arrivait à terme le 26 décembre 2015.

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler son contrat pour une durée de 8 mois jusqu'au 26 août 2016 et pour une durée de travail hebdomadaire de 22 heures.

Résorption en centre bourg des « zones blanches téléphonie mobile »

Dans le cadre du programme de résorption en centre bourg des « zones blanches de téléphonie mobile », une campagne de mesures sur le terrain a été menée par la société « Directique » mandatée par les 4 opérateurs (Orange, Sfr, Free et Bouygues). La zone mesurée, le mardi 20/10/2015, se situe dans un rayon de 500 m autour du bourg. Après tests, l'évaluation de la qualité de la communication (2G ou 3G) dans cette zone a été jugée comme étant « parfaite ».

AUTRES INFORMATIONS

Orientation et accompagnement des jeunes à partir de 16 ans

La Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

Renseignements - Tél : 05.49.9156.83

Maison de santé de L'Isle-Jourdain/Adriers

Le projet de pôle de santé a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé en septembre 2015. Le projet s'envisage de la manière suivante :

► Une maison de santé à L'Isle-Jourdain, composée d'un médecin, d'un dentiste et d'un pédicure-podologue. Deux bureaux supplémentaires sont prévus pour l'accueil de deux autres professionnels de santé.

► Une annexe de cette maison de santé à Adriers, composée d'un médecin et de deux infirmières. Un bureau supplémentaire est prévu pour l'accueil d'une autre profession de santé.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Vienne - 2015/2016

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Vienne - SDCI est élaboré au vu d'une évaluation de la cohérence des périmètres et d'un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants et de leur exercice.

Le SDCI doit prévoir une couverture intégrale du territoire par des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale - EPCI et, la suppression des enclaves et des discontinuités territoriales.

La commune devait se prononcer sur la proposition de fusion des Communautés de Communes du Montmorillonnais et du Lussacois et, de la dissolution du Syndicat Intercommunal de Voirie de la Région de L'Isle-Jourdain.

Après en avoir délibéré et voté à main levée, le Conseil Municipal a validé :

► A l'unanimité, la proposition de fusion de la Communauté de Communes du Pays Montmorillonnais avec la Communauté de Communes du Lussacois,

► Par 6 voix « pour » et 2 abstentions, la proposition de dissolution du Syndicat Intercommunal de Voirie de la Région de L'Isle-Jourdain.

Tarifs 2016 des centres Aquatiques de L'Isle-Jourdain, Montmorillon et St Savin

- Abonnement annuel : 200€ (+ 20€)
- Enfants <18 ans : 2€ (+ 0,20€)
- Adulte : 3,20€ (+ 0,40€)
- Carnet 10 entrées enfants : 15€ (+ 2€)
- Carnet 10 entrées adultes : 26€ (+ 3€).

Le passage de la TNT à La HD - Nuit du 4 au 5 avril

De quoi s'agit-il ?

Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne râteau.

Pourquoi cette évolution ?

- Une meilleure qualité de son et d'image,
- Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite,
- De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile.

Qui est concerné ?

- Tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau,
- Les foyers recevant la télévision par satellite ou le câble doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD. Les foyers recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés.

Comment vérifier son équipement ?

Vérifier la présence du logo « TNT HD » sur votre adaptateur, où, visualiser le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7 ou 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper avant le 5 avril 2016.

Le 5 avril, il vous faudra procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Renseignements – Tél : 0970.818.818

Le COIN des ASSOCIATIONS et des ANIMATIONS

Les animations municipales

Cérémonie du 11 novembre 2015



La cérémonie du 11 novembre a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, servi au bar/restaurant « Chez Philippe ».

Animations à la médiathèque

Le « P'tit dej » lecture du 21 novembre a réuni quelques adhérents qui se sont mutuellement conseillés des ouvrages de genres littéraires variés : classique, essai à la philosophie, BD documentaire, humour décalé, science-fiction...



Sans faire de la critique littéraire, il est intéressant de chercher les mots pour décrire les idées essentielles d'un livre et exprimer son avis.

Prochain « P'tit dej » début avril

Une **soirée jeux** a eu lieu le vendredi 27 novembre. Enfants, ados et adultes y ont joué, ri et même chanté. Un moment bien convivial.



A noter que cette soirée jeux ne remplace nullement la traditionnelle programmée en janvier.

La "Balade contée et autres surprises" de la médiathèque est programmée le 21 mai, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige. Et même en cas de beau temps...

Goûter des Anciens

Cette année encore, la municipalité et le CCAS ont invité les Anciens de la commune à passer l'après-midi du vendredi 18 décembre dans une salle polyvalente flambant neuve.



Un excellent goûter leur était proposé et Mme le Maire leur a exprimé tout le plaisir qu'elle avait de perpétuer cette tradition.

Pour concrétiser ce lien qui unit la municipalité à ses administrés de plus de 70 ans, les bénévoles du CCAS ont remis un cadeau à chacun.

Goûter de Noël des enfants

Le samedi 12/12/15, dans l'après-midi, le spectacle de danse contemporaine « La forêt, la nuit, le loup et... », a été présenté aux enfants par la compagnie Oyat.



Après le spectacle, les enfants ont pu échanger avec les artistes, notamment à partir de dessins, dans lesquels ils ont exprimé leur ressenti.



S'en est suivi le traditionnel goûter au cours duquel le Père Noël a fait une apparition remarquée avec son panier de bonbons et chocolats que les petits et les grands ont savouré avec plaisir.



L'agenda des Animations

Janvier

► **La médiathèque** met en place son concours de BD sur le thème « familles ». Les mercredis de janvier, l'équipe de la médiathèque sera là pour vous accompagner. N'hésitez pas à la solliciter.

► **La médiathèque** propose une animation « jeux », le mercredi 27 janvier à partir de 15h30.

► **Médi@Moussac** vous invite, le vendredi 29 janvier à **20h00** à la médiathèque, à son assemblée générale suivie d'une "soirée jeux pour tous".

Février

► **Moussac toujours** organise le vendredi 12 février à 20h30, à la salle polyvalente, une conférence avec pour thème « les emballages alimentaires ».

► **La médiathèque** propose une « animation contes » le mercredi 24 février à partir de 15h30.

► **A la médiathèque**, samedi 27 février à 12h30, dernier délai pour le dépôt des planches de BD.

Mars

► **A la médiathèque**, les planches du concours de BD seront exposées aux votes des visiteurs, du 02 mars au 02 avril.

► **La médiathèque** propose, le samedi 5 mars à 10h00, un atelier « jeux d'écriture ».

*Faites-nous part de vos suggestions,
observations...et critiques.*

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58

Informations à l'initiative du Conseil municipal